

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

VENDREDI 02 décembre 2016

Présents : Raymond GAGNE, , Raphaël ALLIRAND, Florine LAMBERT, Jérôme GRAIL, Laurent GENTES, Lucia TOBBES, Yoann PERBET, Vincent MAURIN

Procuration : Jacques-Henry POINTEAU donne procuration à Vincent MAURIN

Excusés : Raymond CHENEVERT, Jean GIBERT

Début de séance : 21h00      Secrétaire : Vincent MAURIN

Ordre du jour :

- *Délibération délégués syndicat des eaux*
- *Délibération délégués Ferme PERREL*
- *Délibération ramassage scolaire*
- *Délibération dépenses d'investissement*
- *Délibération projet itinérance numérique*
- *DETR : demande de subventions*
- *Dossier Région*
- *Délibération indemnité Trésorier*

### Point N° 1 : *Délibération délégués syndicat des eaux*

Après délibération, Laurent Gentes et Yoann Perbet seront les délégués titulaires du nouveau syndicat des eaux, Lucia Gaboriaud sera suppléante.

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

### Point N° 2 : *Délibération délégués Ferme Perrel*

Le 25 novembre 2016 a eu lieu une réunion à laquelle ont assisté Raymond Gagne (maire), Raphaël Allirand (conseil municipal), Yoann Perbet (conseiller municipal), Christelle Celle (présidente association Ferme Perrel), Pierre-Alexandre Jouffre (directeur écomusée Ferme Perrel).

Parmi les nombreuses questions abordées lors de cette réunion, il en est deux sur lesquelles le conseil municipal doit délibérer :

- délégués membres de droit de la Mairie
- suspension du loyer (une demande écrite doit être faite)
- demande de subvention (une demande écrite doit être faite)

- Après délibération, il a été convenu que les délégués membres de droit de l'association des amis de la Ferme des Frères Perrel seront : Raymond Gagne, Lucia Tobbes, Florine Lambert et Vincent Maurin.

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

- Après délibération il a été convenu qu'au cours de l'année 2017, le loyer de la Ferme Perrel serait revu exceptionnellement à la baisse. Ce dernier qui était de 500 € par mois, sera pour l'année 2017 de 200 € par mois. De plus, ces dernières années, une subvention de 2000 € était allouée à la ferme Perrel. Le souhait du conseil municipal est que cette subvention soit pour l'année 2017 de 2400 €. Cette aide financière en faveur de la Ferme Perrel a pour objectif d'aider l'association à passer le cap de l'année 2017. Le conseil municipal est conscient que ce geste ne suffira pas et qu'il faudra également soutenir l'association en appuyant ses démarches de recherches de subventions auprès de la communauté de commune Mézenc-Loire-Meygal, du département, de la Région...

**Le conseil vote pour, avec 4 votes contre et 5 votes pour.**

**Point N° 3 : Délibération ramassage scolaire**

Lors du précédent vote du budget 2016, il avait été omis de comptabiliser les dépenses liées au ramassage scolaire des enfants de Moudeyres vers la commune de Laussonne. A ce jour la dépense s'élève à 9259.47 €. Après délibération le conseil vote pour que cette facture soit réglée auprès des services de transport.

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

**Point N° 4 : Délibération dépenses d'investissement**

Le Maire informe le Conseil municipal que des dépenses d'investissement devront être réglées avant le vote du budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire Raymond GAGNE à mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2017 avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits inscrits en 2016.

**Le conseil vote pour, avec 8 vote pour et 1 vote contre.**

**Point N° 5 : Délibération projet itinérance numérique.**

Le maire propose au conseil de refaire une délibération sur le projet d'itinérance numérique car les montants des subventions et le coût estimatif du projet ont encore changé. Le coût estimatif du projet est de **77958,15 €**. La répartition du financement est la suivante :

Région : **30 000 €**

Réserve parlementaire de Mr Cigolotti : 8 000 €

Leader : 9366,52 €

Communauté de Commune : 7500 €

Commune de Laussonne : 7500 €

Commune de Moudeyres : 15591,63 € (autofinancement)

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

#### **Point N° 6 DETR, demande de subvention**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers de demande de subvention DETR doit être rendus pour le 15 janvier 2017.

Le dossier présenté sera le même que celui présenté pour le fonds 199 c'est-à-dire l'aménagement des VC « genestou » et « le sagnas »

Le devis estimatif de ces travaux est de l'ordre de 65 939 €

**Le conseil vote pour, avec 8 vote pour et 1 vote contre.**

#### **Point N° 7 Dossier Région**

Le maire propose de déposer deux dossiers de demande de subventions auprès de la Région afin de compléter les aides déjà obtenues par ailleurs.

Le premier dossier concerne l'aménagement des gîtes du Presbytère. Le montant global des travaux a été estimé à 95 686 €. Une aide de 21447 € de la DETR a déjà été accordée, ainsi qu'une aide de 10 000 € perçu grâce à la réserve parlementaire de Mr Laurent WAUQUIEZ.

Le deuxième dossier concerne l'aménagement d'une aire de jeux à destination des enfants du village ainsi que pour les enfants de passage sur la commune. Le montant global de cet aire de jeux s'élève à 36 536 €. Une aide d'un montant de 7500 € de la DETR a déjà été accordée.

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

#### **Point N° 8 Délibération indemnité trésorier**

Après délibération le conseil vote en faveur de l'indemnité reversée à Madame Augusta FARGIER, trésorière au trésor public du Monastier sur Gazeille, qui gère les comptes de la Mairie de Moudeyres.

**Le conseil vote pour, à l'unanimité.**

Fin de séance 23h30